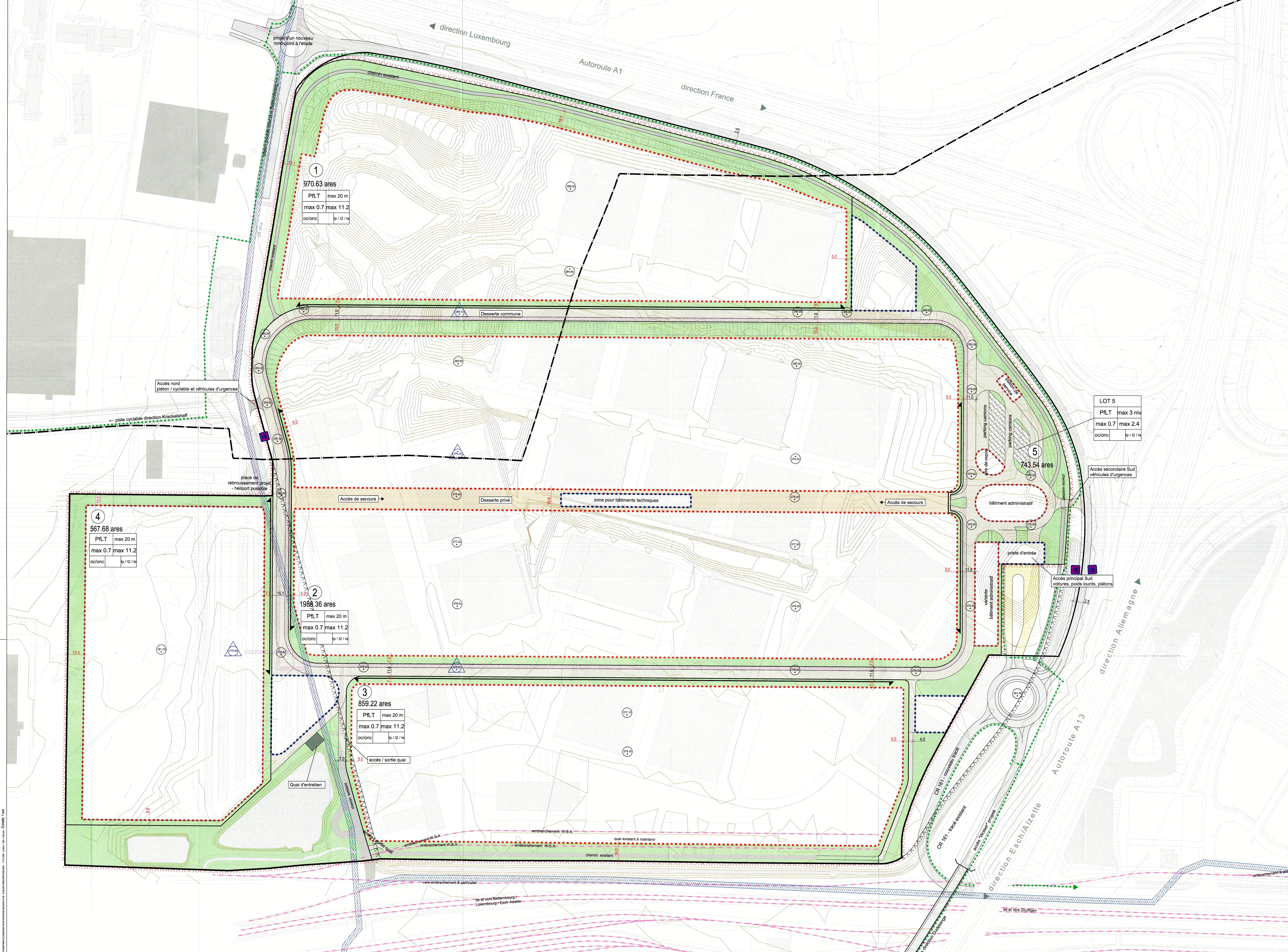




Zone	HAB-1	II
Coefficient d'occupation du sol - COS	0.4	0.8
Type et disposition des constructions	m	12

Nombre d'étages pleins ou hauteur des constructions
Coefficient d'utilisation du sol - CUS
Forme des toitures
Prescriptions supplémentaires

Légende

PAP Délimitation du PAP
Nombre d'étages pleins:
II limite supérieure
I - II limite inférieure et supérieure
B

Hauteur des constructions:
h-cx hauteur à la corniche de x m
h-x hauteur à l'acrotère de x m
h-sx hauteur au faîte de x m

Types et dispositions des constructions:
oc constructions en ordre configu
onc constructions en ordre non configu
mi maisons isolées
mj maisons jumelées
mb maisons en bandes

Implantation des immeubles:
alignement obligatoires constructions principales
limites maximales de surfaces constructibles pour constructions principales
recul maximale de la construction principale
alignement obligatoires dépendances
limites maximales de surfaces constructibles pour dépendances

Délimitation des lots / parcelles:
Délimitation de zones offertes
Lots privés constructibles
Terrains octés à la commune

Degré de mixité des fonctions:

min	1%	pourcentage minimal de logements par immeuble
1%	1%	pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble
1%	1%	pourcentage obligatoire de logements par immeuble

Espaces verts:
Evp espaces vert public
ADJ espaces vert privé
are de jeux
plantations existantes
arbres à conserver

Voies de circulation:
rues
aires de stationnement / emplacement publics
chemins piétons, "pistes cyclables"

Forme de toiture:
Orientation du faîte
tp toiture plate
t2 toiture à 2 versants
tm toiture mansarde
ts toiture shed
éléments bâtis ou naturels à sauvegarder
respect de conditions d'intégration délimitées

Légende spécifique au présent PAP

Culture nouvelle - existante / à élever
Desserte commune - interne du Eurohub
Espace pour les accès aux constructions
Emplacements poids lourds (à titre indicatif)
Servitudes: Sudgaz (3.0 m)
Servitudes: conduites SES (5.0 m)
Coulée pour piste cyclable (2.5 m)

Arrêt bus
Desserte interne et accès de secours pour le lot 2
Niveaux de référence
Niveaux à titre indicatif

Limite communale (PCN 2008 Dudelange)
Bassins de rétention existant

Référence: 1609/160C
Le présent document appartient à la direction de ce plan.
Luxembourg, le 13/07/10
Le Directeur de l'Urbanisme
et la Grande Région

Le présent document fait l'objet de l'avis du Ministre de l'Intérieur et de la Grande Région
Date: 30.06.2009

Ce plan ne vaut pas "PLAN d'ACTE"
Les dimensions et surfaces exactes seront déterminées par l'Administration du Cadastre et de la Topographie

Fond de plan: Atlas de l'Europe
Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur

Plan d'aménagement particulier
Centre logistique "Eurohub-Sud" à Dudelange / Bettembourg

échéelle 1:1.000
juillet 2009

Plan des prescriptions
PAP-02